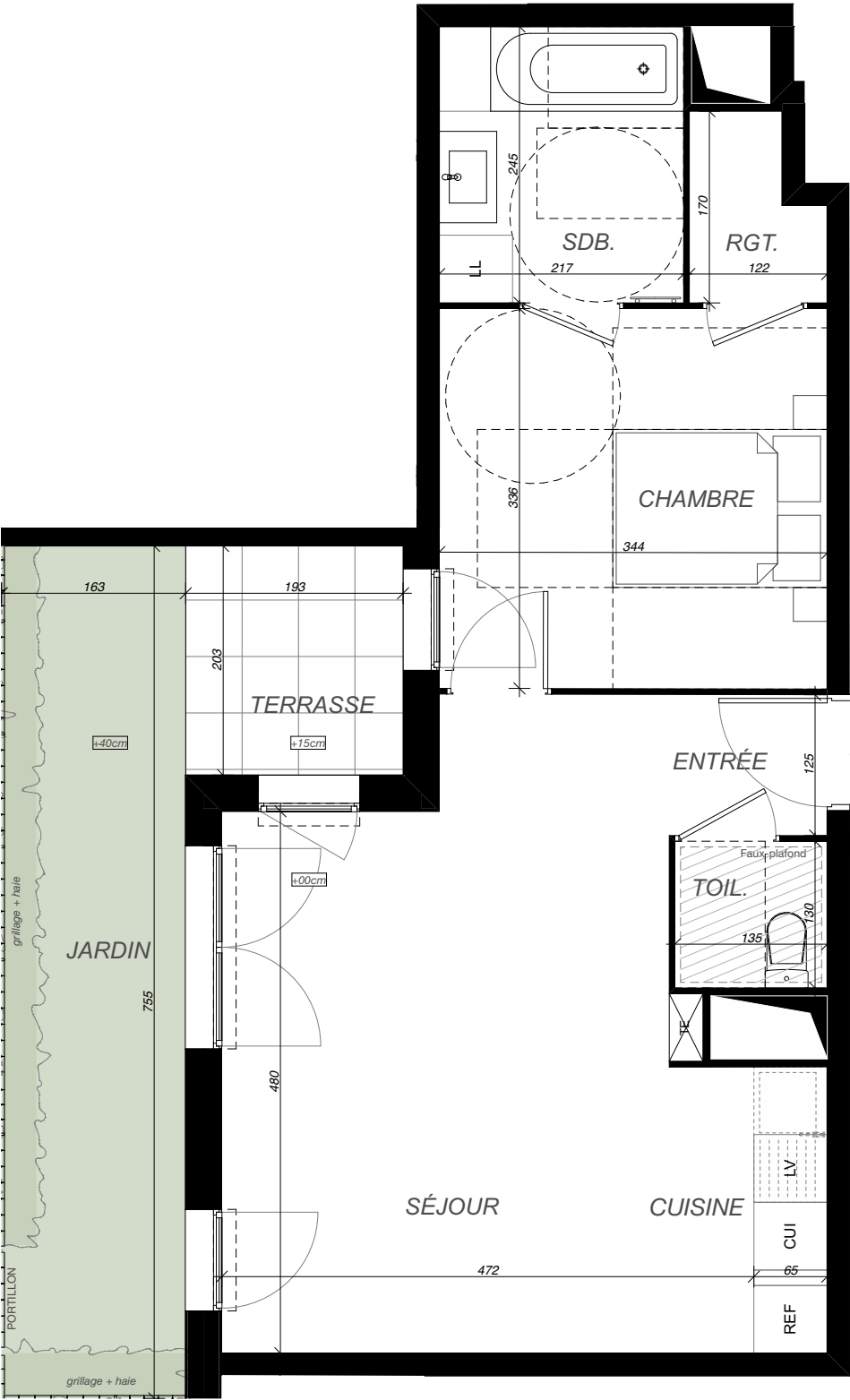
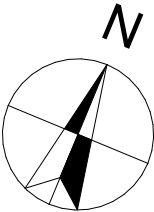


PROVISOIRE



A002



Ce logement est considéré comme évolutif au titre de la loi ELAN du 23 novembre 2018.
Sa conception permet la redistribution des volumes pour garantir l'accessibilité ultérieure de l'unité de vie à l'issue de travaux simples.
Le plan accessible est celui présenté au permis de construire.

LÉGENDES : PF : PORTE FENETRE / F: Fenêtre / F.A.B : Fenêtre Allège Basse / V.R : Volet Roulant / T.E : Tableau Électrique / Pl. : Placard / CUI. : Cuisson / Ref. : Réfrigérateur / LL. : Lave Linge / LV. : Lave Vaisselle / Soffite, faux plafond / Niveau : +25cm

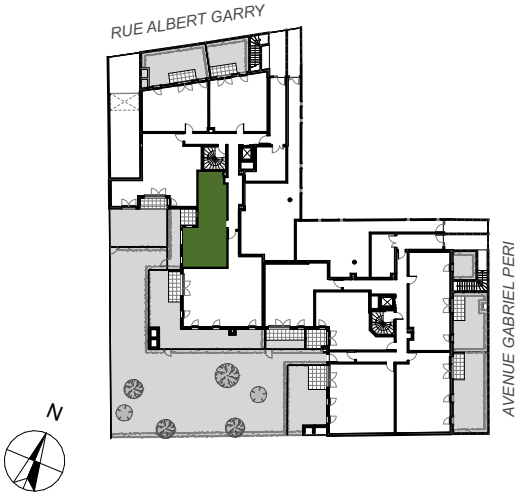
NOTA : Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les surfaces indiquées sont approximatives. Les retombées, soffites, faux plafonds, canalisations, ballon d'eau chaude ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif / la surface des placards ou des dressings est incluse dans celle des pièces attenantes.



L'ORÉE DU SQUARE

Rue Albert Garry
94450 - Limeil-Brévannes

2 pièces - Lot n° A002
Bâtiment A, Rez-de-jardin



Surfaces Habitables en m²

RÉCEPTION DONT :	26,5
ENTRÉE	1,8
SÉJOUR / CUISINE	24,7
CHAMBRE	11,6
SDB.	5,3
TOIL.	1,8
RGT.	1,7
TOTAL SURFACE HABITABLE	46,9 m²
JARDIN	11,3
TERRASSE	3,8
TOTAL SURFACES EXTÉRIEURES	15,1 m²

